

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

LOT 02 : REFECTION DE FACADE

GENERALITES FACADES

OBJET :

Le projet consiste en la réhabilitation d'un bâtiment existant afin d'y reloger diverses associations et services à la personne.

Le présent lot devra la mise en place des échafaudages nécessaires à la bonne exécution dans le respect des règles de sécurité tant, vis-à-vis de lui que des personnes ayant à circuler à proximité.

Il devra la réfection complète des enduits de façade existant après sondage, décroustage partiel et reprise des supports.

Il devra parfaitement se coordonner avec le lot N°1 Réfection de la toiture et le lot N°4 Faux Plafonds/Isolation/Menuiseries extérieures pour gérer leur co-activité.

L'entrepreneur devra avoir pris connaissance dans son intégralité des différentes pièces contractuelles du marché, telles que :

- Les généralités tous corps d'état et les C.C.T.P. des autres corps d'état
- Le C.C.A.P.
- Les plans et détails de conception architecturale
- Les plans de principe « Structure » et « Fluides »
- Le Permis de construire et ses annexes
- Le P.G.C.S.P.S.

Et tous autres documents faisant partie du marché.

Limite des prestations

Le présent lot comprend la réalisation des travaux suivants :

- Préparation de fonds
- Fourniture et pose d'accessoires divers
- Confection d'enduits et travaux de revêtements de façades
- Protection des ouvrages de serrurerie, menuiseries, sols et couverture
- Montage et démontage d'échafaudage

Règlementations et Normes

Pour l'exécution de ses travaux, l'entrepreneur du présent lot doit se conformer à l'ensemble des textes en vigueur à la date d'exécution des travaux et plus spécialement aux

- Cahier des charges applicables aux travaux d'enduits

- DTU en vigueur
- Normes Françaises
- Décret concernant le classement des matériaux au feu
- Règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les bâtiments recevant du public.

Qualité et livraison des matériaux

Les matériaux, matériels et fournitures utilisés doivent être soumis au Maître d'œuvre pour acceptation avant emploi.

Tous travaux non conformes seront systématiquement démolis et reconstruits aux frais de l'entreprise.

Exécution des travaux

L'entrepreneur du présent lot a à sa charge les moyens de manutention, de levage et les échafaudages nécessaires à la réalisation de ses ouvrages.

La proposition de l'entreprise s'entend compris la réfection de tous les ouvrages défectueux et ce jusqu'à la réception des travaux, ainsi que la protection de ses ouvrages contre les ébranlements, chocs et épaufures des arêtes.

En règle générale, ce marché est réputé inclus :

- Tous travaux ou dispositions imposés par le Bureau de Contrôle et nécessaires à la mise en conformité des ouvrages avec les règlements en vigueur.
- Tous travaux ou dispositions nécessaires à la mise en conformité des ouvrages pour ce qui concerne les tolérances d'exécution, la qualité des prestations et le niveau de finition requis.

Qualité des liants :

Les liants utilisés ne seront ni éventés, ni « mottés », c'est-à-dire qu'ils ne contiendront aucun grumeau ne pouvant s'émettre sous la pression des doigts.

Ils seront stockés à l'abri des intempéries et de l'humidité.

Préparation des supports :

Le support aura une surface nette, propre, exempte d'impuretés telles que poussière, peinture, salpêtre ou autre, rugueuse de telle sorte qu'elle permette un accrochage et une adhérence parfaits de l'enduit.

Par temps sec le support sera au préalable humidifié en plusieurs fois et à un quart d'heure d'intervalle, la face à enduire devant être humidifiée en profondeur.

Dans le cas où le support présenterait des inégalités importantes ne permettant pas la mise en œuvre directe de l'enduit, il sera procédé à un redressement en surcharge ou renformis au mortier de ciment, si elles ne dépassent pas 0.03m.

Tous les ouvrages en béton armé devront avoir fini leur retrait avant tout commencement des travaux.

Exécution des enduits :

Enduit projeté dans la masse, à base de résine siloxane.

L'exécution des enduits ne pourra s'effectuer lorsqu'il y aura menace de gelée, en principe à température inférieure à + 5° C et lorsque les supports seront gelés, surchauffés ou desséchés et par vent sec.

Exécution des joints de reprise :

Lorsqu'il sera nécessaire d'exécuter des reprises de la couche de finition, celles-ci s'effectueront sur une ligne de joint (selon détail des façades).

ETAT ET ACCEPTATION DES SUBJECTILES :

L'entrepreneur du présent lot est tenu de s'assurer de la qualité des supports. Tout commencement de travaux d'enduit prévaut comme acceptation de l'état des subjectiles, des protections mise en place préalablement.

- Si l'état de surface des subjectiles n'est pas jugé conforme aux prescriptions de DTU, l'entrepreneur est tenu de présenter des réserves au maître d'œuvre.

Interfaces entre les corps d'état

L'entrepreneur du présent lot doit se mettre en rapport avec les corps d'états concernés pour la bonne finition de ses ouvrages.

Prise en compte des dépenses relatives aux déchets

Le prix doit couvrir forfaitairement ce lot pour :

- Sa participation aux dépenses du tri des déchets (voir CCTP généralités TCE)
- La gestion des déchets sera faite sur chantier (elle sera assurée par le lot 01 Réfection de la toiture au frais du compte –prorata).

DESCRIPTION DES OUVRAGES

Echafaudages en façades et décroûtage

A – SUR LA PARTIE ANCIENNE, il sera prévu :

- un décroûtage des enduits non adhérents,
- l'évacuation des gravats
- un lavage haute pression de l'ensemble des supports
- un enduit à 3 couches à la chaux

L'entrepreneur du présent lot devra la mise en place d'échafaudages de pieds métalliques fixes réglementaires.

Ils devront reposer sur des assises solides par l'intermédiaire d'embases.

Les pieds seront réglables en hauteur par vérins.

Les échafaudages seront entretoisés, contreventés et amarrés à la construction par des points d'ancrages scellés dans la maçonnerie (à soumettre au Maître d'œuvre pour accord) et qui seront laissés après travaux.

Le prix comprendra également :

- Les planchers de travail et circulations
- Les échelles d'accès aux différents planchers avec trappes
- Les garde-corps et plinthes
- La dépose complète en fin de travaux de façades et pose des garde-corps

La pose devra permettre le travail sur façades et en toiture.

Exécution suivant normes et réglementations en vigueur.

Sur les encadrements d'ouverture, il sera prévu une reprise en enduit à la chaux en surépaisseur par rapport aux parties courantes. L'ensemble des parties bois restées apparentes seront peintes à raison de deux couches de peinture spéciale extérieure après préparation, rebouchage et ponçage soignés.

Joints de dilatation en façades

DESCRIPTION

Joint étanche agréé S.N.J.F. comprenant :

- Fond de joint en cordon
- Joint à la pompe élastomère de première catégorie monocomposant sans primaire
- Application de l'enduit de marouflage.

Fourniture et pose dans l'enduit de couvre-joints à soufflet, fixés dans l'épaisseur de l'enduit.

Pose suivant recommandations du fabricant.

Largeur du joint : 40 mm

- Le cache joint devra avoir les fonctions suivantes :
- Former l'écran pare pluie
- Absorber les mouvements entre les deux bords de l'isolation

- Résister aux sollicitations (chocs, poinçonnement).

LOCALISATION

Au droit des façades du bâtiment ancien

B – SUR LA PARTIE RECENTE (zone Est du bâtiment)

- Après sondage, décroustage, lavage et réparations des parties non adhérentes
- Application de deux couches de peinture minérale y compris impression et toutes sujétions telles que goutte d'eau... etc selon description ci-dessous :

Peinture minérale en façades

DESCRIPTION

L'entrepreneur du présent lot devra le traitement des façades, travaux comprenant :

Préparation :

Egrenage, nettoyage à l'eau sans pression du support.

Travaux d'impression :

- Une couche d'impression fixateur opacifiant, à base de résine acrylique.

Finition :

- Deux couches de peinture de finition mate grains fins à base de copolymères acryliques et polysiloxanes en phase aqueuse.
- L'ensemble devra être conforme aux normes réglementaires en vigueur.

LOCALISATION

Ensemble des façades extérieures du bâtiment côté récent (zone Est du bâtiment)